



Déclaration UE de conformité

Je soussigné, **Vincent Sauzaret**, agissant en qualité de **Directeur Qualité**, pour le compte de la société **UNIFIRST** dont le siège social est situé à **ZI LA BORIE, 43120 MONISTROL SUR LOIRE**, déclare :

Le produit **TABLEAU ÉLECTRIQUE PRÉ-ÉQUIPÉ 1 RANGÉE DOMOLEC**, réf. **101100**, composé de :

Tableau nu à rail amovible 1 rangée 13 modules (réf. 101090)

Tension d'isolement assignée : 500V
Degré de protection : IP30
Température d'utilisation : -5°C à +60°C
Couleur : Blanc
Produit certifié NF Electricité 

1 interrupteur différentiel (réf. 101025)

Tension assignée : 230V~50Hz
Courant nominal : 63A – Type A
Courant de court-circuit : 6000 A
Courant différentiel de fonctionnement : 30 mA
Produit certifié NF Electricité 

2 disjoncteurs 16A (réf. 101002)

Tension assignée : 230V~50Hz
Pouvoir de coupure : 3000 A
Courbe de déclenchement instantané : Type C
Courant nominal : 16A
Produit certifié NF Electricité 

1 disjoncteur 10A (réf. 101001)

Tension assignée : 230V~50Hz
Pouvoir de coupure : 3000 A
Courbe de déclenchement instantané : Type C
Courant nominal : 10A
Produit certifié NF Electricité 

- est conforme à la Directive Basse Tension 2014/35/UE et aux dispositions de la Directive ROHS 2011/65/UE et de son amendement (UE) 2015/863,
- que sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur :

EN IEC 60670-1:2021 : Boîtes et enveloppes pour appareillage électrique pour installations électriques fixes pour usages domestiques et analogues.

EN 60898-1:2019 : Petit appareillage électrique – Disjoncteurs pour la protection contre les surintensités pour installations domestiques et analogues – Partie 1 : Disjoncteurs pour le fonctionnement en courant alternatif.

EN 61008-1:2012 + A1:2014 + A2:2014 + A11:2015 + A12:2017 : Interrupteurs automatiques à courant différentiel résiduel pour usages domestiques et analogues sans dispositif de protection contre les surintensités incorporées (ID) - Partie 1 : règles générales.

EN 61008-2-1:1994/+A11:1998 : Interrupteurs automatiques à courant différentiel résiduel pour usages domestiques et analogues sans dispositifs de protection contre les surintensités incorporé (ID) - Partie 2-1 : applicabilité des règles générales aux ID fonctionnellement indépendants de la tension d'alimentation.

Je m'engage à prévenir LEROY MERLIN de toute modification remettant en cause la conformité des produits déclarée dans ce document.

Fait à Monistrol sur Loire, le 17 novembre 2025,

Vincent Sauzaret

